

Cycle de veille juridique et stratégique

Dessine-moi la réforme!

Rendez-vous SPÉCIAL LOI
à Bordeaux

Jeudi 20 décembre 2018

à Bordeaux de 14 h à 17h30

Les experts de Centre Inffo
décryptent la loi

« Pour la liberté de choisir
son avenir professionnel »



Avec notamment la participation
de **Catherine Fabre**,
Députée de la deuxième
circonscription de Gironde.

La loi “avenir professionnel” du 5 septembre a été publiée au *Journal officiel*.
Les experts de Centre Inffo décryptent les impacts de ce texte pour les acteurs
institutionnels, entreprises, opérateurs et organismes de formation - et vous
donnent toutes les clefs de compréhension pour anticiper sa mise en œuvre.

Contact commercial

Courriel : contact.formation@centre-info.fr

Tél. : 01 55 93 92 01

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la réforme de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation.
- Anticiper les impacts des changements réglementaires sur votre activité, votre positionnement et votre stratégie.

Publics cibles

- Toute personne dont l'activité est concernée par la réforme de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation.

Programme

14h00 **Accueil**

La transformation des acteurs de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation

- France Compétences, la clé de voûte du nouveau système - Quelle gouvernance ? Quelles prérogatives ? Quelles missions ? Quelles relations avec les opérateurs de compétences et les autres financeurs ? Quelles priorités en 2019 ?
- De l'Opcà à l'opérateur de compétences - Quelle logique économique ? Quel fonctionnement ? Quelles missions ? Quelle offre de service pour les entreprises et les branches professionnelles ? Quelles marges de manœuvre ?
- Commission paritaire interprofessionnelle et régionale - Quelle gestion du CPF de transition ? Quelles autres missions ? Quel rôle dans le déploiement du CEP ?
- Opérateurs CEP - Quelle nouvelle configuration ? Quel cahier des charges ? Qui pourrait candidater à l'appel d'offres de France Compétences ?
- Caisse des dépôts et consignations - Quelle gestion du CPF monétisé ? Quel fonctionnement ? Quelle contractualisation avec les prestataires et les individus ?
- Régions - Quelles compétences par rapport à l'Etat et aux branches professionnelles ?

Le nouveau visage du ou des marchés de la formation

- Elargissement de la définition de l'action de formation - Quel impact sur l'activité des prestataires de formation ? Quel contrôle de l'Etat et des financeurs du service fait ?
- Nouveaux marchés - Quelles conditions d'accès ? Quelles obligations administratives et financières ? Quels modes de contractualisation avec le ou les financeurs ?
- Zoom sur le CPF monétisé - Quel modèle économique ? Quelle gestion des abondements ? Quel système de contractualisation et de facturation ?
- Zoom sur la libéralisation de l'apprentissage - Comment accéder à ce nouveau marché ? Quel mode de calcul pour définir le « coût au contrat » ? Quelle régulation des niveaux de prise en charge par les branches professionnelles ? Comment répondre aux besoins des entreprises ?
- Certifications professionnelles et blocs de compétences - Quels enjeux ? Quelles conditions d'enregistrement au RNCP ou au répertoire spécifique ? Quelle articulation entre blocs de compétences et certification totale ?
- Régulation par la qualité - Quid des indicateurs actuels ? Quelles étapes pour passer à la certification unique ? Quels nouveaux critères ? Quel référentiel d'audit ?

Gestion de la transition et échéancier des décrets d'application

- Quel calendrier de mise en œuvre de la réforme ?
- Quelles dispositions transitoires ?
- Quelles ordonnances sont annoncées ?
- Quel échéancier des décrets d'application ?

17h30 **Fin des travaux**

Intervenants

Fouzi Fethi, juriste-consultant, direction juridique de Centre Inffo. **Valérie Michelet**, juriste-consultante, direction juridique de Centre Inffo. **Jean-Philippe Cépède**, directeur juridique de Centre Inffo.

